

Crédit-temps. Pas des vacances ! > P.17
Chasse. Le loisir gênant du roi Philippe > P.18



80 h de travail pour Jean-Marc Bosman

Jean-Marc Bosman a été condamné lundi en appel de Liège à une peine de 80 h de travail avec sursis pour la moitié (40 h à prester réellement) et à une amende de 275 euros avec sursis total. Cette condamnation est consécutive à des faits de violences familiales qui se

sont déroulés en décembre 2011. Lesquels lui avaient valu une comparution et une condamnation avec suspension du prononcé. Comme il s'était réconcilié avec les victimes, il n'avait pas cru bon de respecter les conditions de sa condamnation. Mauvaise idée...

actu

Les pompiers ont été entendus à Bruxelles !

Hier durant une bonne partie de la journée, les pompiers ont bloqué le centre de Bruxelles à proximité du Lambert. Ce qui avait mis le feu aux poudres ? L'absence de projet de financement pour les services d'incendie. Mais hier en fin de soirée, la délégation de représentants est

enfin sortie du périmètre barricade avec de bonnes nouvelles : "La ministre communiquera très prochainement sur les mesures prises par le gouvernement. Les nouvelles sont bonnes et nous levons le camp", explique le commandant Lowagie.



DU RWANDA À LA RÉGION DE CHARLEROI

Un génocidaire vit à Anderlues

Médecin, il a été inculpé en France

Eugène Rwamucyo, médecin rwandais domicilié à Anderlues, est soupçonné d'avoir participé au génocide rwandais de 1994. L'homme vient d'ailleurs d'être inculpé par deux magistrats parisiens. Le docteur, qui a aussi été condamné à la prison à perpétuité au Rwanda, a été placé sous contrôle judiciaire. Et, en attendant, il travaille pour une asbl d'Anderlues, localité où il réside, qui a pignon sur rue.

Eugène Rwamucyo, 54 ans, partage avec son épouse, qui enseigne la religion catholique dans une école libre de Fontaine-l'Évêque, et leurs deux enfants une coquette et confortable villa de la chaussée de Mons, à Anderlues. Bardé de diplômes, ce médecin spécialisé en santé du travail, hygiène et toxicologie a mis ses compétences professionnelles au service d'une asbl, dont le siège social est référencé à son adresse personnelle. La dite asbl, qui a pignon sur rue, est spécialisée dans l'hygiène et l'éco-développement. Bref, de prime abord, l'homme, originaire du Rwanda, semble sans histoire. Mais, ce n'est qu'une apparence... Et pour cause : Eugène Rwamucyo est suspecté d'avoir activement participé, en 1994, au génocide

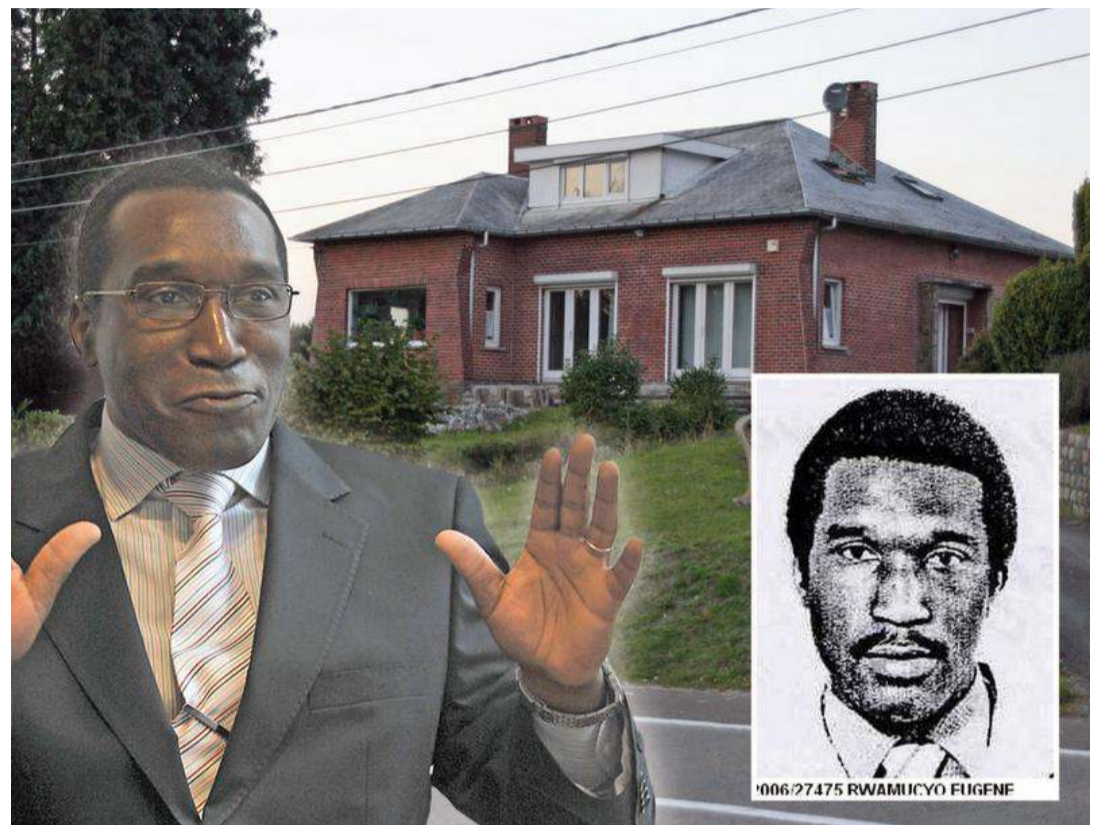
rwandais qui a coûté la vie à près de 800.000 personnes, en majorité Tutsis. Le médecin, toujours recherché par Interpol, vient d'ailleurs d'être inculpé pour « participation à une entente en vue de commettre le crime de génocide » par les juges d'instruction Claude Choquet et David De Pas, attachés au pôle « crimes contre l'humanité » du tribunal de grande instance de Paris. Les deux magistrats ont toutefois pris la décision de le placer sous le sta-

LE MÉDECIN D'ANDERLUES EST TOUJOURS RECHERCHÉ PAR INTERPOL !

tut de témoin assisté concernant les crimes de « génocide et complicité ».
« Le fait que mon client ait été placé sous le statut de témoin assisté, et pas mis en examen, pour génocide témoigne des doutes des juges sur ce dossier et sur la plainte qui avait été déposée contre lui », a pour sa part déclaré M^e Philippe Meilhac, l'avocat du citoyen d'Anderlues. *« La justice se montre très prudente dans ce dossier. »*
 Les démêlés d'Eugène Rwamucyo

avec la justice ont débuté en 2007. Cette année-là, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda dépose une plainte contre Eugène Rwamucyo. Une instruction est alors ouverte, d'abord à Lille, avant d'être délocalisée à Paris l'année suivante. Le médecin est accusé par Kigali d'avoir pris part à des réunions de responsables génocidaires à Butare, dans le sud du Rwanda, en 1994. Une de ces entrevues se serait tenue sous l'égide du Premier ministre de l'époque, Jean Kambanda. L'homme a depuis lors été condamné à la perpétuité par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Cette même année, le Carolo d'adoption est finalement condamné par contumace au Rwanda à la prison à perpétuité ! S'en est suivi un mandat d'arrêt international émis par Kigali. Aujourd'hui, suite à sa récente mise en examen, Eugène Rwamucyo a été placé sous contrôle judiciaire avec une obligation de pointage régulier dans un commissariat français. En attendant de répondre de ses actes devant la justice, le médecin poursuit son petit bonhomme de chemin à Anderlues. Comme si de rien n'était, ou presque. ■

E.V.



L'homme est soupçonné d'avoir participé au génocide rwandais de 1994.

■ MONTAGE SP

SON PARCOURS

La France a refusé le statut de réfugié au docteur Eugène Rwamucyo

En 2003, le Conseil d'État français a refusé à Eugène Rwamucyo, né en 1959, le statut de réfugié. Dans une copie de la décision, il est stipulé *« qu'il est de notoriété publique qu'à Butare, il a participé en 1994 à plusieurs réunions de planification du génocide rwandais »,* et qu'il *« avait élaboré un document préconisant les mesures d'assainissement et d'hygiène permettant d'éviter les épidémies ou leur propagation dues à la concentration et à la putréfaction des cadavres dans les rues rwan-*

daises. » Finalement, ce père de deux enfants trouve une terre d'accueil, la Belgique et ce malgré une fiche de recherche émanant d'Interpol pour « génocide et crimes contre l'humanité. » Il s'installe à Anderlues et devient médecin du travail dans un hôpital de Mausebeuge. Un emploi qu'il ne garde pas longtemps. En octobre 2009, l'homme est suspendu de ses fonctions : la direction vient découvrir la fameuse note d'Interpol. Et ce n'est pas tout : le praticien est sous la coupe d'un mandat d'arrêt international émis par Kigali. Il sera

licencié ! En application de ce fameux mandat, le 26 mai 2010, Eugène Rwamucyo est interpellé par la justice française dans la région parisienne alors qu'il assiste aux funérailles de Jean-Bosco Barayagwiza. Le défunt n'est autre que le cofondateur de la radio-télévision libre Mille Collines, la radio extrémiste anti-Tutsis. Le médecin passera l'été en prison avant de retrouver la liberté en septembre 2010. La cour d'appel de Versailles s'est opposée à son extradition au Rwanda, ordonnant sa remise en liberté. Trois ans plus tard, il est inculpé... ■

LES ÉMIRATS MENACENT LES COURSES D'ENDURANCE

Des chevaux dopés à la vodka

« La famille de l'endurance en a marre ! », clame Pierre Arnould, le directeur du centre équestre de Mont-Le-Soie (Vielsalm). Membre de la fédération internationale, il pointe clairement du doigt les Émirats arabes, le Qatar et le Bahreïn dont les cheikhs n'hésitent pas à mettre en péril la vie de leurs chevaux pour leur gloire personnelle. *« Ce qui risque de tuer un sport qui se porte majoritairement de façon impeccable et où les contrôles vétérinaires sont les plus stricts »,* alerte notre compatriote qui plaide la cause de son sport au sein de la FEI (Fédération équestre internationale) à Lausanne.



La Belgique compte 400 adeptes. ■ DR

UNE MÉDAILLE CHAQUE ANNÉE

Après le foot et le basket, l'équitation est le 3^e sport le plus populaire en Belgique. Si on connaît le jumping et le dressage, les courses d'endurance sont moins populaires. *« Pourtant, tous sports confondus, c'est la seule discipline qui rapporte au moins une médaille par an à la Belgique. Cette année, nous avons décroché le titre mondial avec les Juniors »,* note Pierre Arnould, le spécialiste belge de

ritage équestre. Des pays riches où les cheikhs ont largement investi dans l'endurance devenue la compétition qui assoit leur suprématie. La rivalité entre eux a fait exploser les performances. Là où nous parcourons les 160 km à 18 km/h, leurs cavaliers atteignent les 27 km/h. Ils ont d'abord coupé au court puis soudoyé des vétérinaires avant de passer au dopage. ■

ÉCRASÉ CONTRE UN MUR

Un vétérinaire qui effectue des contrôles depuis une quinzaine d'années évoque un cocktail explosif : *« Injections de vodka en intraveineuse avec du sarapin (un antalgique) et du venin de vipère ou de crapaud »,* Indécelable au contrôle antidopage mais redoutable pour le cheval. *« J'ai vu un cheval qui s'est écrasé contre un mur 300 m après le départ »,* témoigne le même vétérinaire. Pourquoi la FEI ne réagit-elle pas ? Sans doute parce qu'elle est présidée par la princesse Haya Bint Al-Hussein, épouse de l'émir de Dubaï, Mohammed Ben Rashid Al-Maktoum, lequel possède des milliers de chevaux. *« Une femme intelligente qui a fait beaucoup pour l'équitation mais qui, au niveau de l'endurance, semble être pieds et mains liés par les intérêts de son époux... Or, à la suite du dernier décès d'un cheval en Sardaigne, la SPA locale a déposé plainte. Il est temps donc de réagir ! »,* estime Pierre Arnould. ■

PIERRE MARTIN

SIX MOLOSSES ABATTUS EN FRANCE

« Chez nous, on flingue rarement les chiens »

« Nous avons l'équipement nécessaire pour capturer l'animal, sans prendre le risque de sortir un revolver ou une carabine en pleine rue », confie Éric Lempereur, inspecteur principal à Charleroi. *« Le chien est alors conduit à la société protectrice où il sera examiné par un vétérinaire. On tente de comprendre la raison de son comportement, de voir s'il n'y a pas moyen de le réduire avant d'éventuellement l'euthanasier. S'il n'en est pas à sa pre-*

mière agression, la SPA hésite bien sûr à le confier à une nouvelle famille. Mais, je me souviens aussi d'un chien euthanasié avant qu'on apprenne que s'il avait mordu c'était parce que l'enfant lui avait enfoncé un crayon dans l'oreille... » À la brigade canine de la police de Liège, on se souvient d'avoir dû abattre un berger malinois il y a plus d'un an. Là aussi, la collaboration avec la SPA est de mise. ■

P.M.

Si on ne dispose pas de statistiques sur les chiens méchants abattus ou euthanasiés en Belgique, selon plusieurs grandes zones de police, les cas sont plutôt rares. Tant à Liège qu'à Charleroi, c'est la brigade canine qui traite les cas de chiens dangereux, la plupart du temps après morsures.



Massif, le cane corso ! ■ PHN

TIRAGE DU LOTTO

| LOTTO 05-10-13 | | | | EURO MILLIONS 04-10-13 | | | | | | | | | |
|----------------|----------|--------------|----|------------------------|-----------|------------|---|----|----|----|----|---|----|
| 1 | 7 | 15 | 24 | 32 | 33 | 38 | 6 | 20 | 24 | 35 | 50 | 5 | 10 |
| N° | Gagnants | Montants | | N° | Gagnants | Montants | | | | | | | |
| 6 | 2 | 1.595.515,00 | | 5★ | 0 | 0 | | | | | | | |
| 5+bonus | 4 | 53.366,20 | | 5★ | 7 | 222.668,60 | | | | | | | |
| 5 | 196 | 1.033,00 | | 5★ | 10 | 51.956,00 | | | | | | | |
| 4+bonus | 394 | 256,90 | | 4★ | 52 | 4.995,70 | | | | | | | |
| 4 | 8.950 | 20,90 | | 4★ | 1.259 | 180,50 | | | | | | | |
| 3+bonus | 9.444 | 10,50 | | 4★ | 1.940 | 117,10 | | | | | | | |
| 3 | 139.357 | 5,00 | | 3★ | 2.256 | 71,90 | | | | | | | |
| 2+bonus | 86.665 | 3,00 | | 2★ | 34.294 | 21,70 | | | | | | | |
| | | | | 3★ | 43.254 | 16,50 | | | | | | | |
| | | | | 3★ | 88.361 | 13,50 | | | | | | | |
| | | | | 1★ | 177.687 | 11,80 | | | | | | | |
| | | | | 2★ | 659.199 | 8,60 | | | | | | | |
| | | | | 2★ | 1.362.253 | 4,20 | | | | | | | |

| JOKER + 05-10-13 | | | | KENO 07-10-13 | | | | PICK3 07-10-13 | | | | | | |
|------------------|----------|--------------|---|---------------|----------|-----------|---|----------------|----|----|----|---|---|---|
| 1 | 6 | 8 | 6 | 7 | 9 | 10 | 6 | 8 | 13 | 15 | 18 | 1 | 6 | 6 |
| N° | Gagnants | Montants | | N° | Gagnants | Montants | | | | | | | | |
| 6+signe astro. | 0 | 2.375.000,00 | | 6 | 0 | 20.000,00 | | | | | | | | |
| 6 | 0 | 20.000,00 | | 5 | 5 | 2.000,00 | | | | | | | | |
| 5 | 76 | 200,00 | | 4 | 76 | 200,00 | | | | | | | | |
| 4 | 76 | 200,00 | | 3 | 540 | 20,00 | | | | | | | | |
| 3 | 540 | 20,00 | | 2 | 5.191 | 5,00 | | | | | | | | |
| 2 | 5.191 | 5,00 | | 1 | 53.347 | 2,00 | | | | | | | | |
| 1 | 53.347 | 2,00 | | Signe astro. | 21.532 | 1,50 | | | | | | | | |

RECEVEZ LES RÉSULTATS DU LOTTO ET EUROMILLIONS SUR VOTRE GSM EN ENVOYANT **TIRAGE AU 9636**

ABONNEMENT : 0,80/SMS